

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 23266 Numéro SIREN : 500 883 715 Nom ou dénomination : A.C. ACQUISITIONS

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2021 sous le numéro de dépôt 23839



20210238392019

DATE DEPOT : 06/04/2021

N° DE DEPOT : 23839

N° GESTION : 2007B23266

N° SIREN : 500883715

DENOMINATION : A.C. ACQUISITIONS

ADRESSE : 63 ave Raymond Poincaré 75016 Paris

MILLESIME : 2019

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

06 AVR. 2021

Sous le N° :

23829

[Signature]

AC ACQUISITIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 63 AVENUE RAYMOND POINCARÉ
75016 PARIS
RCS PARIS B 500 883 715

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT DU 20 JUIN 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT

LE 20 JUIN

A QUATORZE HEURES,

M. Charles CHELLY, Président de la SASU AC ACQUISITIONS, Société par actions simplifiées au capital de 10 000 euros dont le siège social est situé au 63 Avenue Raymond Poincaré 75016 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 500 883 715

Associé unique de la société AC ACQUISITIONS

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Président de la Société AC ACQUISITIONS, M. Charles CHELLY, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019, et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019
- L'affectation des résultats de cet exercice
- La délégation de pouvoirs en vue des formalités

[Signature]

PREMIERE DECISION- APPROBATIONS DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 95 476 €

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 95 476 € de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 245 081 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 95 476 euros.

Affectation

- Report à nouveau, soit 95 476 euros

Après Affectation

- Report à nouveau : 340 557 euros

L'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

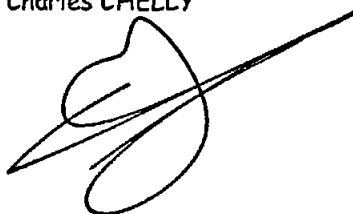
Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2016	0	néant	ncant
31/12/2017	0	néant	0
31/12/2018	215 000		PFU

TROISIEME DECISION- DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président de l'assemblée
Charles CHELLY



AC ACQUISITIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 63 AVENUE RAYMOND POINCARE
75016 PARIS
RCS PARIS B 500 883 715

TEXTE DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE PRESIDENT DU 20 JUIN 2020

PREMIERE DECISION- APPROBATIONS DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'il les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 95 476 €

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION – AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 95 476 € de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 245 081 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 95 476 euros.

Affectation

- Report à nouveau, soit 95 476 euros

Après Affectation

- Report à nouveau : 340 557 euros

L'associé unique prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2016	0	néant	neant
31/12/2017	0	néant	0
31/12/2018	215 000		PFU

↙

**TROISIEME DECISION- DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE D'ACCOMPLIR
LES FORMALITES**

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et consigné au registre prévu par la loi.

Le Président de l'assemblée
Charles CHELLY

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'C' followed by a large loop and a horizontal stroke.

AC ACQUISITIONS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 10 000 €
SIEGE SOCIAL : 63 AVENUE RAYMOND POINCARÉ
75016 PARIS
RCS PARIS B 500 883 715

**RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

M. Charles CHELLY, Président de la SASU AC ACQUISITIONS a conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

**EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES
D'AVENIR**

Les perspectives d'avenir de notre société sont favorables.

↪

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENTS

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture des deux derniers exercices, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Exercice 2019

Date échéance	Exercice 2019			
	Solde des dettes fournisseurs à 30 jours	Solde des dettes fournisseurs à 60 jours	Solde des dettes fournisseurs à 90 jours	Solde des dettes fournisseurs à 120 jours
31/12/2019	- 5 377.89 €	0 euros	0 euros	0 euros

CHAPITRE N° 1- EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 :

Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 0 euros contre 2 287 516 euros au titre de l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 269 euros contre 2 288 107 euros au titre de l'exercice précédent,

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 159 689 euros contre 2 242 547 euros au titre de l'exercice précédent,

Le résultat d'exploitation ressort à - 159 421 euros contre 45 560 euros au titre de l'exercice précédent,

Le montant des traitements et salaires s'élève à 50 000 euros contre 46 000 euros au titre de l'exercice précédent,

Le montant des charges sociales s'élève à 21 544 euros contre 0 euros au titre de l'exercice précédent,

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 salarié contre 0 salarié au titre de l'exercice précédent ;

Compte tenu d'un résultat financier est de 0 euros contre bénéficiaire de 202 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 116 317 euros contre 33 728 euros pour l'exercice précédent,

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 29 823, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 95 476 euros contre 15 900 euros au titre de l'exercice précédent,

Au 31 Décembre 2019 le total du bilan de la Société s'élevait à 4 137 585 euros contre 3 240 124 euros pour l'exercice précédent,

↪

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles en présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 95 476 euros de la manière suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : 443 181 euros.
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 95 476 euros.

Affectation

Report à nouveau, soit 95 476 euros

Après Affectation

- Report à nouveau : 340 557 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Montant total des dividendes distribués	Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 %	Dividendes éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2016	0	néant	0
31/12/2017	0	néant	0
31/12/2018	215 000	PFU	

DEPENSES NON-DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2 112 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 591 euros.

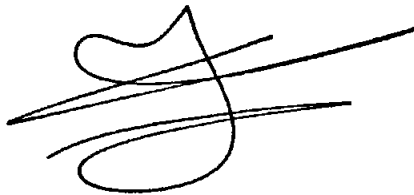
↪

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous signalons qu'aucunes conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'ont été conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

LA PRESIDENTE

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' or 'P' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

SASU AC ACQUISITIONS
EXERCICE 2019



A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small loop.

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 4. 40.101.700 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 63 AVENUE RAYMOND POINCARE 75016 PARIS Durée de l'exercice précédent : 12

Numero SIRET :

5	0	0	9	8	3	7	1	5	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant ☐

						BILAN DE CLÔTURE		
			Brut			Amortissements, provisions		
			1			2		
			Net			3		
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB			AC		
		Frais de développement *	CX			CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF			AG		
		Fonds commercial (1)	AH	25 000		AI		25 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN			AO		
		Constructions	AP			AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	68 605		AU	46 568	22 037
		Immobilisations en cours	AV			AW		
		Avances et acomptes	AX			AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT		
		Autres participations	CU	4 000		CV		4 000
		Créances rattachées à des participations	BB	113 912		BC		113 912
		Autres titres immobilisés	BD			BE		
		Prêts	BF			BG		
		Autres immobilisations financières *	BH	5 850		BI		5 850
TOTAL (II)			RJ	217 367		BK	46 568	170 799
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL			BM		
		En cours de production de biens	BN			BO		
		En cours de production de services	BP			BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS		
		Marchandises	BT	3 572 353		BU		3 572 353
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 000		BY		12 000
		Autres créances (3)	BZ	74 525		CA		74 525
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			CE		
Disponibilités		CF	307 907		CG		307 907	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *		CH			CI		
	TOTAL (III)		CJ	3 966 786		CK		3 966 786
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Écarts de conversion actif *		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 184 153		IA	46 568	4 137 585

Renvois : (1) Dont droit au bail :

25 000

(2) Part à moins d'un an des

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Designation de l'entreprise		AC ACQUISITION		N° 2051-SD2020	
				N° 2051-SD2020	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	245 081		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 476		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	351 557	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 730 070		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	197 351		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 780		
	Dettes fiscales et sociales	DY	111 682		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	718 145		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	3 786 028		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 137 585		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 055 958		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 075 070			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Designation de l'entreprise : ACQUISITIONS		Exercice N°		Néant ☐			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL	
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ 269	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 269	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 1 395 010	
	Variation de stock (marchandises)*					FT (1 395 010)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 79 005	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 4 100	
	Salaires et traitements*					FY 50 000	
	Charges sociales (10)					FZ 21 544	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA 4 970
		- dotations aux provisions					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE 71	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 159 689	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (159 421)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH 275 738	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 116 317	

(RENOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise N° 2053-SD 2020		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	4 698
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	17 698
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	291
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	8 425
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	8 716
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	8 982
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	29 823
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	293 704
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	158 228
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	95 476
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octes)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	21 544
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTRAVENTIONS		291	
VNC CESSIION VEHICULE		8 425	
VENTE VEHICULE			13 000
REMET EXCEDENT CVAE			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
ANNULATION CHEQUES FOURNISSEURS			192

(Ne pas reporter le montant des restes)

Designation de l'entreprise : LA FLOURETTE										Neant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Commutatives à une reconnaissance préalable au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	25 000	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	10 000	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	13 500	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	41 539	LC		LD	1 067	
		Emballages récupérables et divers *				LE	16 000	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	81 039	LO		LP	1 067	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	115 912	8V		8W	147 000
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	5 650	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	121 762	LR		LS	147 000		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	227 801	OH		OJ	146 067		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Régularisation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	25 000	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	10 000	
		Matériel de transport		IV		MP	13 500	MQ		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	42 605	
		Emballages récupérables et divers*		IX		MV		MW	16 000	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG	13 500	NH	68 605	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	
		Autres participations			IØ		ØX	145 000	ØY	117 912
Autres titres immobilisés			II		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	5 850		
TOTAL IV			I3		NJ	145 000	NK	123 762		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	158 500	ØL	217 367	ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2020

Exercice N clos le 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Les entreprises ayant pratiqué l'appréciation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise AC ACQUISITIONS

Neant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Designation de l'entreprise

Neant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 853	QE	1 000	QF		QG	5 853
	Matériel de transport	QH	2 275	QI	2 800	QJ	5 075	QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	39 546	QM	1 170	QN		QO	40 716
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	46 674	QV	4 970	QW	5 075	QX	46 568
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	46 674	ØP	4 970	ØQ	5 075	ØR	46 566

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des mouvements (NP + NQ + NR)	NW		Total général des mouvements (NS + NT + NU)	NY		Total général des mouvements (NW + NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise <u>AL ALIATIKAS</u>		Neant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.				10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		A - N° 2057-SD 2020		Non		
CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		
				A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	113 912	UM	113 912	
	Prêts (1) (2)	LP		UR		
	Autres immobilisations financières	UT	5 850	UV	5 850	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	12 000	12 000		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prévue ou remise en garantie) * (UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	1 847	1 847		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	57 046	57 046	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	15 632	15 632		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX		VT	206 287	VL	86 525
			VV		119 762	
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		
				A 1 an au plus 2		
				A plus d'un an et 5 ans au plus 3		
				A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	2 730 070	2 730 070		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	28 780	28 780		
Personnel et comptes rattachés		8C	50 000	50 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 000	30 000		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	27 403	27 403		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 000	2 000		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 279	2 279		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	197 351	197 351		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	718 145	718 145		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 786 028	VZ	1 055 958	
					2 730 070	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Designation de l'entreprise		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WA	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	1 621	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	1 621	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX	291	
	Amendes et pénalités	WJ	291	Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					Y7	29 823
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
	RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme					IR
- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
- imposées aux taux de 0%							
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*							
- Plus-values nettes à court terme					WN		
- Plus-values soumises au régime des fusions					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							
						TOTAL I	127 411
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						
	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						
	- imposées au taux de 0 %						
	- imposées au taux de 19 %						
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						
	- imputées sur les déficits antérieurs						
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							
Régime des sociétés mères et des filiales*					Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts					Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)		
Mesures d'atténuation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.						
	Majoration d'amortissement*						
	Emplois réservés (Rapport d'attribution en défaveur des salariés)	K9		Intégration des dépenses de formation	L2		
	Plan de compensation aux "ETI" (art 44 quinquies)	L6		Recherche et développement innovant (art 206L)	K3	1	
	2017-21 (art 44 octies et octies A)	OV		Recherche d'activités à prépondérance innovante (art 44 quinquies)	IF		
	Recherche et développement innovant (art 44 quinquies)	PP		Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)	PC		
	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies)			Zone d'investissement prioritaire (art 44 quinquies)	PA		
				Zone de développement prioritaire (art 44 quinquies)	XC		
				Zone de développement prioritaire (art 44 quinquies)	PB		
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle cumulée de conduite	YH		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD		
	Créance dérogée par le report en amont de déficit				ZI		
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
						Y2	

**SASU AC ACQUISITIONS
EXERCICE 2019**

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

I / REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2019, ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

DEROGATION AUX PRINCIPES, REGLES ET METHODES DE BASE DE LA COMPTABILITE

Aucune dérogation significative ne mérite d'être signalée.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties selon le système de l'amortissement linéaire ou dégressif basé sur la durée estimée d'utilisation.

Les durées d'amortissement les plus couramment utilisées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| - Agencements et installations | 5 ans à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 4 à 5 ans |

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Cet état est fourni par l'imprimé fiscal 2054 ci après.

ETAT DES ECHEANCES, DES DETTES ET DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.

Cet état est fourni par l'imprimé fiscal 2057 ci après.

II/ AUTRES INFORMATIONS

Aucun élément significatif et survenu après la clôture de l'exercice et de nature à remettre en cause le résultat n'est à signaler.